



PLAN DE FORMATION

Initiale port des EPI & sécurisation des accès - Forte pente - 4 à 6 personnes

Objectifs théoriques :

- Identifier le rôle et les responsabilités de l'employeur et des salariés concernés.
- Citer les principaux composants de la bonne pratique professionnelle à partir du cadre réglementaire.

Public concerné : Toute personne qui, dans sa profession, est amenée à devoir utiliser des équipements de protection individuelle de classe 3 pour se prémunir des risques de chutes de hauteur.

Durée de la formation : 21 heures soit 3 jours

Coût de la formation : 28,29€/heure/participant.

Montant exonéré de TVA selon l'article 261.4.4a du CGI.

Pré-requis :

- Être majeur (dérogation par responsable légal possible pour un apprenti mineur)
- Savoir lire, écrire, compter
- Être reconnu apte médicalement

Objectifs techniques :

- Confectionner des amarrages en utilisant les nœuds reconnus par le référentiel de la branche professionnelle
- Haubaner l'échelle pour l'accès au poste de travail
- Équiper un cheminement d'accès sécurisé jusqu'au poste de travail
- Équiper son poste de travail de façon ergonomique et adaptée à la réalisation des travaux
- Réaliser l'évacuation d'un collègue en détresse à l'aide d'un dispositif de secours/évacuation
- Déséquiper et évacuer son poste de travail

Moyens pédagogiques :



...





Méthodes pédagogiques :

Mise en situation sur notre plateau technique situé à Sainte-Marie (97438) ou directement sur l'un de vos sites.

Délivrance d'un VISA d'aptitude au format PDF en cas de réussite à la formation.

Les intervenants seront en mesure d'accéder à leur poste de travail et d'effectuer leur travail en autonomie et en sécurité tout en respectant le cadre réglementaire et les modes opératoires à mettre en œuvre lors de leurs interventions.

Les conducteurs **de travaux** acquerront **les savoirs nécessaires à l'élaboration des documents obligatoires** à transmettre à l'entreprise utilisatrice : plan de prévention, PPSPS, ou PGC.

Ils seront **sensibilisés aux différentes solutions préventives et techniques ainsi qu'aux différents modes opératoires** à mettre en œuvre tant pour la réalisation d'un chantier que pour l'intervention d'une possible évacuation.

Ils seront en mesure de s'assurer du respect des modes opératoires et de la bonne pratique individuels lors de l'utilisation des EPI.

Les **responsables de l'entreprise** auront pleinement connaissance de leurs **obligations et de leurs responsabilités** envers leurs employés et en cas d'accident. Ils seront également **sensibilisés aux différentes solutions préventives et techniques ainsi qu'aux différents modes opératoires** pour une meilleure communication avec leurs équipes notamment lors de la remontée d'informations.

Déroulé pédagogique :

Jour 1 : 7 heures

Accueil des apprenants : collation, présentation par tour de table et définition du programme de la journée. (1h)

Enrôlement des apprenants par sensibilisation sur la réalité des risques et la dimension locale. Les apprenants peuvent échanger sur leurs expériences et faire partager leur intérêt sur le sujet. (1h)

Objectif : Acquérir les savoirs relatifs au cadre réglementaire



Objectif Pédagogique Partiel : Identifier le rôle et les responsabilités de l'employeur et des salariés concernés

Contenu : Les obligations de l'employeur et les principes généraux de la prévention (code du travail L4221-2), les droits et devoirs des salariés (code du travail L4122-1 et L 4131-1) et le droit de retrait (code du travail L4131-1).

Activité : Le Jeopardy de la réglementation dans les travaux en hauteur (1h45) : mémorisation de la réglementation par le jeu.

En 10 questions, faire émerger les représentations de chaque membre du groupe d'apprenants à propos de la réglementation et réajuster les réponses données. Activité collective ou individuelle, à l'appréciation du formateur.

Objectif Pédagogique Partiel : Citer les principaux composants de la bonne pratique professionnelle à partir du cadre réglementaire.

Contenu : le décret du 1er septembre 2004 (le travail en binôme, le dispositif antichute approprié et l'évacuation d'une personne en détresse) et article R4323-63 du code du travail (utilisation de l'échelle). A travers ces contenus seront également développées les notions de facteur de chute, de tirant d'air, de force de choc et d'effet pendulaire.

Activité : Ma première analyse de risque (1h45) : brainstorming pour établir un plan de prévention ou un P.P.S.P.S.

En attribuant une situation spécifique, chaque membre du groupe d'apprenants ou le groupe d'apprenants doit établir les risques qu'il va rencontrer, comment va-t-il y répondre en termes de sécurité et justifier ses choix.

À l'issue du jour 1 : évaluation formative de 30 minutes sous forme de questionnaire.
20 questions : 80% de bonnes réponses attendues.

1 heure est réservée à la remédiation et à la souplesse du déroulé pédagogique afin de pouvoir intervenir individuellement sur les difficultés pouvant être rencontrées.

Jour 2 : 7 heures



Accueil des apprenants sur le plateau technique : Présentation du plateau et du contenu de la journée (30 minutes)

Objectif : Mettre en œuvre les E.P.I pour la sécurisation des accès et du poste de travail

Objectif Pédagogique Partiel : Confectionner des amarrages en utilisant les nœuds reconnus par le référentiel de la branche professionnelle

Contenu : Les nœuds d'usage courant de la branche professionnelle

Activité : Réalisation des nœuds (1h30)

Objectif Pédagogique Partiel : Haubaner l'échelle pour l'accès au poste de travail

Contenu : La sécurisation du moyen d'accès – L'utilisation de l'échelle

Activité : Haubanage de l'échelle (1h)

Objectif Pédagogique Partiel : Équiper un cheminement d'accès sécurisé jusqu'au poste de travail

Contenu : La sécurisation des accès – La ligne de vie et la main courante

Activité : Pose de ligne de vie temporaire (1h)

Objectif Pédagogique Partiel : Équiper son poste de travail de façon ergonomique et adaptée à la réalisation des travaux

Contenu : La mise en œuvre des différents E.P.I du dispositif antichute

Activité : Simulation des conséquences d'une chute (1h)

Objectif Pédagogique Partiel : Réaliser l'évacuation d'un collègue en détresse à l'aide d'un dispositif de secours/évacuation

Contenu : Le kit de d'évacuation PETZL Jag System

Activité : Jeu de rôle « situation d'urgence » en binôme (45 minutes)

Objectif Pédagogique Partiel : Déséquiper et évacuer son poste de travail



Contenu : Les techniques de repli en fin de chantier

Activité : Repli de fin de chantier : retrait des équipements (30 minutes)

A l'issue du jour 2 : Évaluation sommative sous forme de grille critériée à l'issue d'une mise en situation

45 minutes sont réservées à la remédiation et à la souplesse du déroulé pédagogique afin de pouvoir intervenir individuellement sur les difficultés pouvant être rencontrées.

Jour 3 : 7 heures

Objectif : Mettre en œuvre les E.P.I pour la sécurisation des accès et du poste de travail dont la dénivellation est au moins égale à 31° soit 60% de pente.

Objectif Pédagogique Partiel : Confectionner des amarrages en utilisant les nœuds à double ganses reconnus par le référentiel de la branche professionnelle.

Contenu : les nœuds d'usage spécifiques de la branche professionnelle

Activité : Réalisation de nœuds à double ganse : le nœud bunny et le nœud fusion (1h).

Objectif Pédagogique Partiel : Confectionner les amarrages pour l'accès au poste de travail

Contenu : la sécurisation par la redondance – la corde de sécurité et la corde de travail.

Activité : Réaliser une sécurisation des accès (45 minutes)

Objectif Pédagogique Partiel : S'équiper sur un dispositif de type « corde »





Contenu : Mise en œuvre de l'antichute et du dispositif de maintien au travail dans le respect des règles de sécurité de la branche professionnelle

Activité : Se positionner à son poste de travail (45 minutes)

Objectif Pédagogique Partiel : Équiper son poste de travail de façon ergonomique et adaptée à la réalisation des travaux

Contenu : Descendre et remonter - La progression et le positionnement sur un dispositif de type « corde »

Activité : Se déplacer en descente ou en montée sur sa zone de travail (1h30)

Objectif Pédagogique Partiel : Réaliser l'évacuation d'un collègue en détresse à l'aide d'un dispositif de secours/évacuation

Contenu : le kit de d'évacuation PETZL Jag System

Activité : Jeu de rôle « Situation d'urgence complexe» en binôme (1h).

Objectif Pédagogique Partiel : Déséquiper et évacuer son poste de travail

Contenu : les techniques de repli en fin de chantier

Activité : Repli de fin de chantier : Le retrait des équipements (1h).

A l'issue du jour 3 : évaluation sommative sous forme de grille critériée à l'issue d'une mise en situation

1 heure est réservée à la remédiation et à la souplesse du déroulé pédagogique afin de pouvoir intervenir individuellement sur les difficultés pouvant être rencontrées.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'ANTICHUTE FT – SARL au capital de 6000€
Centre de formation agréé N°98970316497
1A rue Louis Jessu (ancienne rue Papangue)
97490 Sainte-Clotilde
SIRET : 49796904800022 - APE : 85591
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR68497969048